

De: Chloé Chireix <cchireix@gmail.com>

Date: 22 mars 2023 à 14:52:31 UTC+1

À: ep.environnementmc@gmail.com

Objet: projet extension déchetterie environnement 48

Bonjour,

Nous avons pris connaissance seulement hier grâce à notre voisinage du projet d'extension de la déchetterie d'environnement 48, gérée par une enquête publique qui se termine ce soir.

Outre l'aspect économique plutôt alléchant, en tant que propriétaire récente dans le quartier de la bergerie, je me dois de m'opposer à ce type de projet.

En aucun cas l'environnement ni la population environnante n'est pris en compte dans cette démarche. Je suis désolée de dire que les alentours de cette entreprise sont déjà une déchetterie à ciel ouvert. Il y a un déjà impact sonore, olfactif, visuel, sans parler de notre belle nature...

De plus, la publicité de l'enquête publique se réalise précisément 15 jours avant l'ouverture de l'enquête par l'autorité compétente, le maire a pour obligation d'informer la population de l'organisation de l'enquête sur le territoire via un journal d'annonces légales, l'affichage, et les canaux audiovisuels. En plus d'informer sur l'ouverture de l'enquête publique, le maire devra également communiquer régulièrement sur l'avancement de l'enquête et les résultats obtenus.

<https://www.lelegaliste.fr/annonce-legale/la-publicite-de-l-enquete-publique>

Comme vous pouvez vous en doutez, la population n'a été au courant il y a seulement moins de 2 jours.

En espérant sincèrement que vous prendrez en compte l'avis de la population

Cordialement

Chloé Chireix